



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ D'ARMAGH**

## **AVIS PUBLIC**

### **PROJET DE RÈGLEMENT 227-2026 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 177-2019, 190-2021 ET 214-2024**

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Fadia Bayrakdar, greffière-trésorière de la Municipalité d'Armagh à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 5 mai 2026, le projet de règlement n°227-2026 abrogeant les règlements 177-2019, 190-2021 et 214-2024 sur la gestion contractuelle

QUE l'adoption du règlement n°227-2026 abrogeant les règlements 177-2019, 190-2021 et 214-2024 sur la gestion contractuelle sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 2 juin 2026 à 19h30 au 7, rue de la Salle.

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 5, rue de la Salle à Armagh, durant les heures d'ouverture.

Donné à la Municipalité d'Armagh, le 7 mai 2026.

---

Fadia Bayrakdar  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Armagh, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en l'affichant aux endroits désignés par le conseil municipal, le 7 mai 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7 mai 2026.

---

Fadia Bayrakdar  
Directrice générale et greffière-trésorière